

COMMUNE DE WEMMEL
Conseil communal Jeudi 26 avril 2018

Décisions

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : **Raf De Visscher**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Christine Lemmens**, **Marcel Van Langenhove**, **Bernard Carpriau**, **Monique Van der Straeten**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Christian Andries**, **Didier Noltincx**, **Roger Mertens**, **Jacqueline Moreau**, **Roberto Galluccio**, **Alain Stubbe**, **Thierry Mombeek**, **Koen Weemaes**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Veerle Haemers**, **Marc De Groote**, **Alba Morganti**, conseillers ; **Katrien De Taeye**, secrétaire communale ;

Excusés : **Jeannine Sarels**, **Michèle Laemont**, **Eugène Verbist**, conseillers ;

Absent : **Bernard Hoebanckx**, conseiller ;

*Le conseiller **Koen Weemaes** est présent à partir du point 2.
La conseillère **Veerle Haemers** est présente à partir du point 2.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil communal du 22/03/2018. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
Monsieur Roger Mertens fait remarquer que le point de vue des déposants de la motion n'est pas exposé suffisamment clairement dans les décisions du Conseil communal du 22/03/2018, en particulier après l'amendement. Une adaptation est demandée.
Le procès-verbal est quant à lui correct à cet égard.
2. Modification budgétaire n° 1-2018. Ce point est approuvé par 17 voix pour et 4 abstentions (Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio et Alain Stubbe).
3. Achat de terrains. Ce point est approuvé par 16 voix pour et 5 contre (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio et Alain Stubbe).
4. Règlement de taxe sur la délivrance de documents administratifs du service de la population et de l'état civil. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
5. Asphaltage des routes communales 2018 – Approbation du cahier des charges et modalités d'application. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
6. Travaux de curage EEP – bassin tampon/étang et rénovation des chemins du parc de la maison communale – Approbation du cahier des charges et modalités d'application. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

7. Place Lt Graff – remplacement d'une cabine de gaz souterraine par une en surface : droit de superficie. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Modification du règlement de roulage complémentaire : aménagement de l'axe à hauteur du Rassel et de l'avenue Stijn Streuvel. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Demande de lotissement A/11.2017 – au coin de la chaussée de Bruxelles/rue P. Lauwers – 2^e division, section B, n° 414K7 – affaire des routes – cession de terrain. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Demande de lotissement A/14.2017 – au coin de la rue Fr. Robbrechts/Bosch – 1^{re} division, section A, n° 59e et 58d – affaire des routes – changement de l'alignement. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
11. Nouveau bâtiment CPAS-bibliothèque : bail emphytéotique – droit de superficie. Ce point est approuvé par 16 voix pour et 5 contre (Bernard Carpriau, Didier Noltincx, Roger Mertens, Roberto Galluccio et Alain Stubbe).
12. Vente de la « menuiserie » : signature de l'acte. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

SÉANCE À HUIS CLOS

13. Convention de règlement. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
14. Convention de règlement. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Didier Noltincx

* Fait remarquer que la Coupe du Monde de football 2018 se déroulera du 14 juin au 15 juillet. Plusieurs associations et organisations wemmeloises se sont rassemblées sous le collectif Parking W. Toutes les rencontres des Diables Rouges dans le cadre de la Coupe du Monde seront diffusées gratuitement sur un écran géant de 8 mètres carrés.

Il demande combien cela va coûter, si des dépenses additionnelles devront être consenties pour la présence de la police et si l'initiative est bilingue.

Le bourgmestre répond qu'il s'agit d'une initiative de citoyens et qu'elle est en effet bilingue. La police a rendu un avis favorable. Il ne sera pas prévu d'effectifs supplémentaires et l'initiative n'engendrera donc aucune dépense supplémentaire. En cas de problème ou de risque de sécurité, la police interviendra et l'initiative sera au besoin annulée.

* Indique que la commune de Wommel prend part au '10.000-stappenclash' et demande si les écoliers peuvent y participer également.

Le bourgmestre répond que l'initiative est ouverte à tous. Toutes les explications figurent sur le site Internet et l'on peut s'enregistrer directement. L'action est organisée par le Vlaams Instituut Gezond Leven et les Vlaamse Logo's.

* Revient sur la Journée internationale des femmes du jeudi 8/3 et s'enquiert des actions organisées par la commune de Wommel. L'échevine Lemmens répond que le plan pluriannuel ne prévoit pas d'actions dans ce cadre. La commune œuvre à une politique d'intégration mais n'organise pas de projets pour une journée en particulier.

Koen Weemaes

* Rappelle que cette semaine est la 'Semaine de la prévention des chutes' et demande si la commune a pris des initiatives à cette occasion.

Le bourgmestre répond qu'il s'agit d'un projet du CPAS et que la commune ne fait que soutenir le CPAS dans ce contexte.

* Signale la présence d'un compteur de vitesse dans l'avenue du Jardin Botanique et demande si c'est la commune qui l'a installé. L'échevin Carpriau répond que ce dispositif a en effet été placé par la commune. Les compteurs ne font pas que mesurer la vitesse dans les deux sens de circulation, mais comptent aussi le nombre de véhicules qui passent et enregistrent ces deux informations.

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le 24/05. En juin, le Conseil communal se réunira le 28/06 et la séance débutera à 19 heures.

Cette liste contenant une description succincte des décisions est consultable auprès du secrétariat communal, à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture et ce jusqu'au 25/05/2018.

Wemmel, le 8/5/2018

Par ordonnance :
La secrétaire communale
KATRIEN DE TAEYE

Le président
RAF DE VISSCHER

